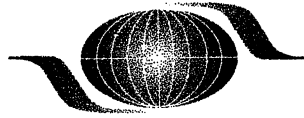




ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
CONSEIL
EXECUTIF



CE/78/2
Madrid, juin 2006
Original : français

Soixante-dix-huitième session
Quito (Équateur), 27 et 28 juin 2006
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Note du Secrétaire général

Dans le présent document, le Secrétaire général soumet à la considération des membres du Conseil exécutif la communication de son Président.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Madame et Messieurs les Ministres du tourisme
Monsieur le Secrétaire général
Honorables Chefs et Membres des délégations

1. C'est avec un grand honneur et un réel plaisir que je préside, aujourd'hui, au nom de mon pays la première session de notre Conseil exécutif pour l'année 2006.
2. Je voudrais tout d'abord, remercier les autorités équatoriennes, et Madame la Ministre, pour leur initiative d'inviter notre Conseil à tenir ses assises à Quito et nous avoir donné ainsi l'occasion de découvrir ce beau pays.
3. L'ordre du jour qui nous est présenté aujourd'hui, reflète bien le souci des États membres de l'Organisation de réunir les meilleures conditions de développement du tourisme dans le monde et d'apporter les réponses adéquates aux défis que connaît le monde du tourisme.
4. Les questions qui y sont inscrites suscitent le même intérêt que celles déjà abordées lors des différentes réunions, conférences et séminaires organisés par l'OMT au cours du premier semestre de cette année.
5. Qu'il s'agisse de la **gestion de crises**, des **Conseils aux voyageurs**, de la **lutte contre la pauvreté** par le tourisme durable ou du **rôle de la communication** dans le tourisme, ces thèmes ont fait l'objet de rencontres qui ont été autant d'occasions pour mettre en évidence l'importance grandissante du tourisme comme facteur de développement économique et de promotion sociale. Ils constituent toujours de réelles opportunités de dialogue, d'échange et de compréhension.
6. À sa seizième session à Dakar, l'Assemblée générale a adopté un nombre de résolutions donnant lieu à de nouvelles perspectives aux États membres.
7. C'est notamment le cas de l'initiative ST-EP dont l'objectif fondamental est de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction de la pauvreté. Force est de constater que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes retenus et dans la prospection d'éventuels projets bénéficieront sans nul doute aux pays Africains les plus démunis qui méritent notre sollicitude, aide et soutien.
8. Un autre thème, celui des conseils aux voyageurs retient notre attention à tous et devrait faire l'objet d'un suivi de la part des structures de l'Organisation. Dans ce cadre le guide des meilleures pratiques élaboré par le Secrétaire général de l'OMT doit servir aux pays membres de document de référence comme l'a si bien recommandé l'Assemblée générale.

9. L'initiative engagée par notre Organisation de créer un groupe de travail pour l'évaluation et la gestion des risques, les actions engagées et les efforts déployés depuis Dakar, ainsi que le plan d'action proposé au Conseil dénotent la ferme volonté des responsables à réagir face aux événements qui pourraient perturber la bonne marche du tourisme mondial.

10. Il est, toutefois important de passer des réactions ponctuelles aux réponses planifiées et structurées.

11. En effet, la mise en place d'un réseau d'information entre les pays est à encourager à plus d'un titre. S'il permet d'analyser les différentes situations survenues à travers le monde, il permettra tout autant d'y réagir systématiquement par des mesures appropriées et efficaces.

12. Par ailleurs, les destinations touristiques doivent s'adapter à un monde de plus en plus incertain et ont ainsi un rôle important à jouer dans la gestion des crises et l'utilisation des moyens de communication pour une meilleure compréhension entre les peuples.

Mesdames et Messieurs,

13. Rien ne semble épargner notre secteur. Les fortes augmentations successives du prix du pétrole nous imposent d'être vigilants. Ces hausses vertigineuses, par leurs graves répercussions sur le secteur du transport aérien, ont pour effet de perturber l'activité touristique de par le monde.

14. Cette nouvelle situation, Mesdames et Messieurs, nous impose, de toute évidence, l'adoption de nouveaux réflexes et de nouvelles attitudes et l'ajustement de nos stratégies et de nos capacités à même de répondre aux exigences de cette évolution de plus en plus imprévisible et indépendante de la volonté des décideurs en matière de tourisme.

15. Pour toutes ces raisons, nous appelons avec force à une meilleure solidarité entre les pays, et notamment en ces temps difficiles, entre les destinations touristiques. Ceci ne peut être atteint que par des contacts permanents et par une meilleure coopération stratégique.

16. Mon pays, qui vient de renforcer cette année, ses liens de coopération avec plusieurs pays notamment africains entend consolider davantage ces liens et souhaite vivement que cette vision soit partagée par un grand nombre de pays. Je suggère à notre Conseil de constituer un groupe de travail pour étudier les voies et les moyens d'élaborer un dispositif adéquat qui pourrait faciliter aux pays membres toute forme de coopération bilatérale ou triangulaire.

Mesdames et Messieurs,

17. L'industrie du tourisme est basée essentiellement sur les relations humaines. Elle ne peut se développer que dans la compréhension, la tolérance, le dialogue et la diversité d'une civilisation universelle.

18. C'est pourquoi, nous nous devons de condamner toute forme de racisme, d'extrémisme, de violence ou encore de terrorisme. L'affaire des caricatures que nous avons vécue au début de cette année, ainsi que les réactions violentes qu'elle a engendrées ont failli apporter un autre coup dur au tourisme.

19. Je saisis cette occasion pour exprimer notre détermination à œuvrer pour un monde meilleur où règne la compréhension entre les hommes, l'acceptation et le respect de l'autre, la tolérance et le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions.

20. Je reste profondément convaincu de l'importance du rôle de l'OMT pour la promotion, à large échelle, de ces valeurs qui se doivent d'être ancrées auprès du grand public et, particulièrement auprès des générations montantes qui feront le monde demain.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables délégués**

21. Je suis convaincu que nos pays membres contribueront avec beaucoup d'engagement, d'enthousiasme et de conviction à la concrétisation des diverses résolutions adoptées par les instances de notre Organisation, ainsi que celles qui se dégageront des travaux de la présente session de notre Conseil exécutif.

22. Les principes et les valeurs inscrites dans le Code mondial d'éthique du tourisme doivent guider notre démarche pour le développement d'un tourisme durable.

23. Je vous remercie pour votre attention et je souhaite aux travaux de notre Conseil plein succès.